



N°28 – 24 août 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Ravageurs** : une reprise d'activité des **teignes** est constatée sur les secteurs sensibles
- **Maladies** : rapide évolution de la **cercosporiose** liée aux conditions climatiques des derniers jours, sans gravité toutefois

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 21 au 23 août sur 29 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





BETTERAVE

RAVAGEURS

NOCTUELLES DÉFOLIATRICES

- La présence de noctuelles est en forte régression cette semaine avec seulement 2 parcelles du réseau concernées par des symptômes.
- Les taux d'infestation varient de 3 à 4 % de plantes touchées et restent donc largement sous le **seuil de nuisibilité de 50 % de plantes porteuses de perforations récentes**.

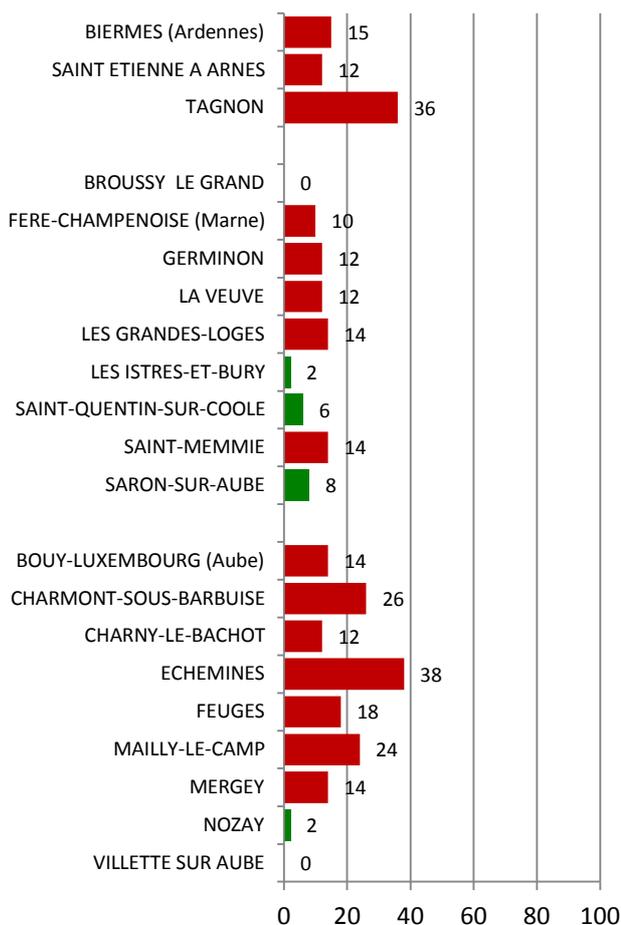
Analyse de risque : les conditions orageuses actuelles ne sont pas favorables à leur développement rendant le risque faible.

TEIGNES

- La présence de teignes reste globalement stable sur le réseau avec 70 % des sites observés mentionnant toujours la présence de dégâts au cœur de la betterave.
- Dans 79 % des parcelles concernées, les taux d'infestation restent supérieurs au **seuil de nuisibilité de 10 % de plantes avec des symptômes récents**.
- Sur la Marne et les Ardennes on remarque une régression naturelle des populations du fait de la pluviométrie qui perturbe leur activité. Dans l'Aube, sur les parcelles les plus affectées par le stress hydrique, on constate à nouveau un développement des chenilles.



Taux d'infestation en % de plantes touchées



Analyse de risque : Pour rappel, le risque est lié aux blessures qu'elles provoquent sur le collet des betteraves, augmentant potentiellement le développement du champignon *rhizopus* en périodes caniculaires. **Actuellement, les conditions climatiques ne sont pas favorables à ce champignon.**

MALADIES DU FEUILLAGE

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes

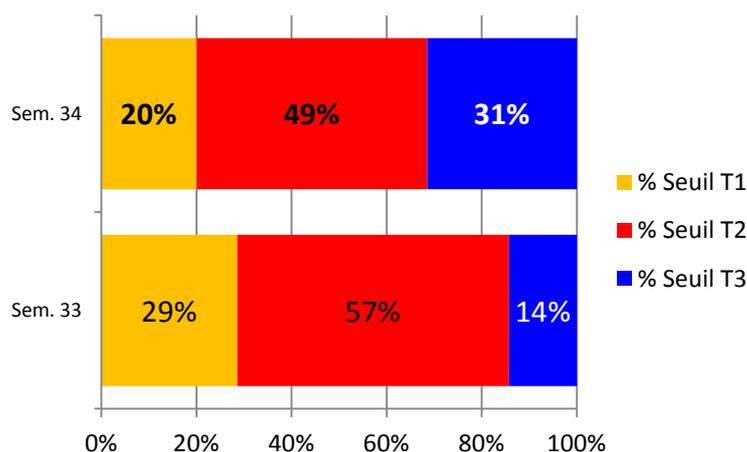


	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 ^{re} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{de} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %
3 ^e intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

La pression cercosporiose est dépendante des conditions agro-climatiques de chaque parcelle :

- 20 % des sites se satisfont toujours d'une seule intervention ;
- Cette semaine, 6 nouvelles parcelles atteignent le seuil de renouvellement T3, portant ces situations à 31 % du réseau d'observation (contre 14 % la semaine précédente).;
- 49 % des sites sont au seuil de renouvellement T2.

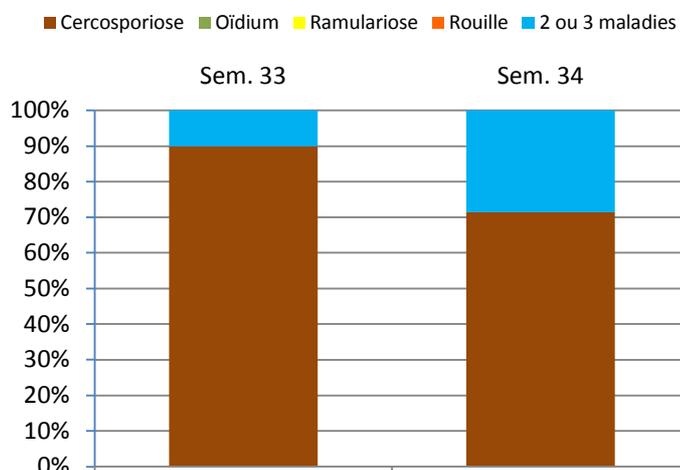
Évolution de la pression maladies



La cercosporiose reste la maladie dominante cette année encore.

- Des taches de cercosporiose sont observées sur 100 % des parcelles du réseau. Les fréquences d'observation pour les troisièmes interventions sont parfois importantes (bulle rouge sur la carte) ;
- On constate un léger démarage de rouille sur les parcelles de Broussy Le Grand (12 %), ainsi que Mergey, Tagnon et Thorigny-sur-Oreuse (1 à 2 %) ;
- L'oïdium est observé à Broussy-le-Grand (2 %).

Évolution du complexe maladies



Analyse de risque : l'humidité persistante est un facteur favorable au développement de la cercosporiose. Son impact sera dépendant des dates de récolte et des sensibilités variétales. Maintenir la surveillance jusque la première décade de septembre notamment pour les récoltes tardives afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.

Cette carte présente les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose pour les 14 parcelles suivies du 21 au 23 août 2017

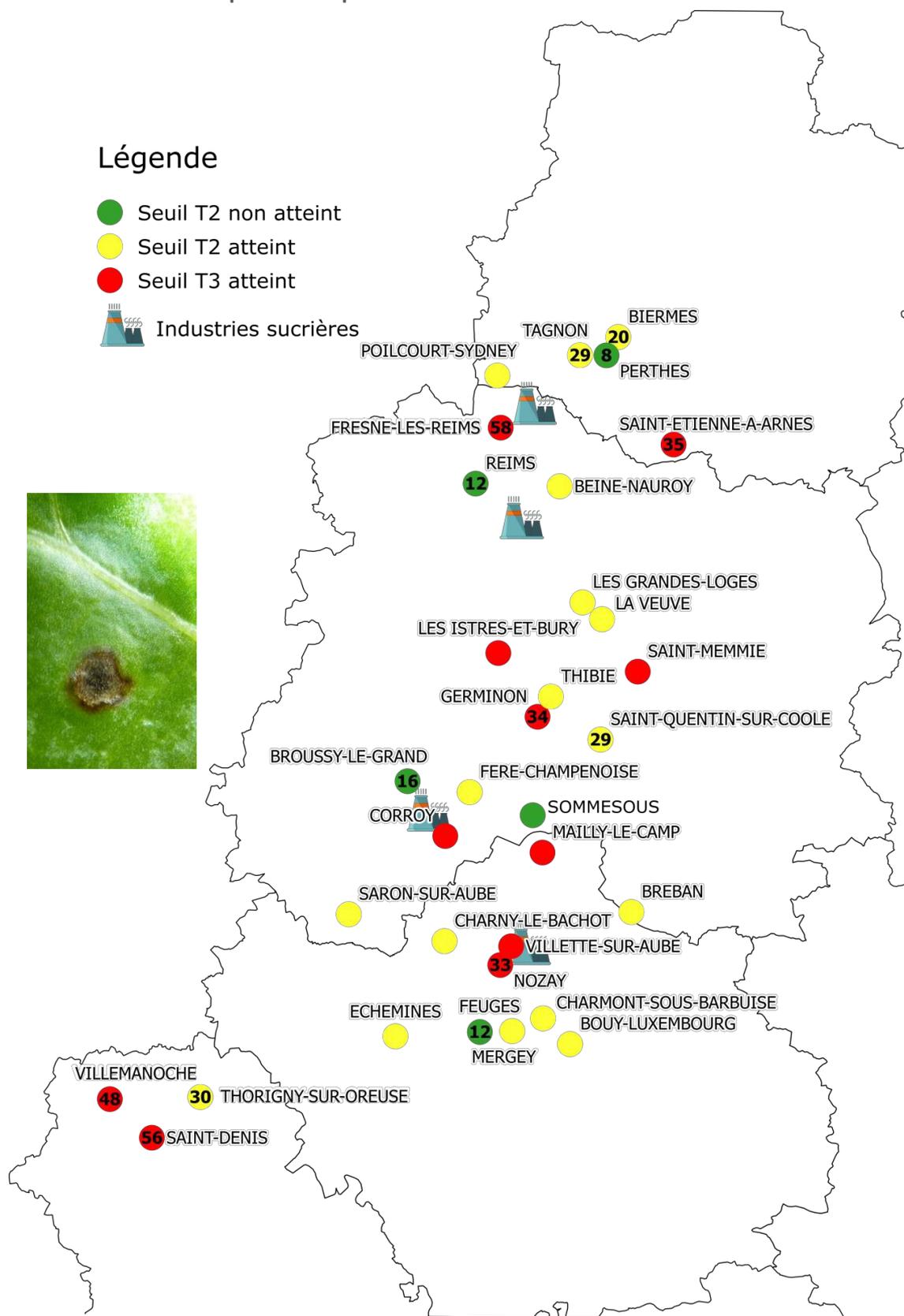
Légende

● Seuil T2 non atteint

● Seuil T2 atteint

● Seuil T3 atteint

 Industries sucrières





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPDDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA de Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.